

UN FROTTIS tous les 3 ans, c'est important !

Pour prévenir le cancer du col de l'utérus, faire un frottis, entre 25 et 65 ans, tous les 3 ans, c'est important !

Le saviez-vous ?

Votre frottis peut être réalisé par un gynécologue, un médecin généraliste, une sage-femme ou un laboratoire (sur prescription médicale).

Liste des professionnels de santé consultable sur l'annuaire santé d'ameli.fr



Juin vert : Mobilisons-nous toutes contre le cancer du col de l'utérus

La Cnam de Seine et Marne s'inscrit dans une démarche de prévention pour rappeler aux femmes âgées de 25 à 65 ans que le dépistage par frottis est recommandé tous les 3 ans.

12^e cancer le plus meurtrier chez la femme

Le cancer du col de l'utérus est un cancer **fréquent** chez la femme. Il est principalement provoqué par un virus transmis par voie sexuelle (le papillomavirus humain ou HPV). Ce virus peut être à l'origine de lésions au niveau du col de l'utérus qui évoluent parfois en cancer.

Comment prévenir le cancer du col de l'utérus ?

Il y a deux moyens efficaces pour prévenir le cancer du col de l'utérus :

- Se faire **vacciner** contre les HPV entre 11 et 14 ans. Dans certains cas, la vaccination peut également être proposée jusqu'à 19 ans inclus.
- A partir de **25 ans**, faites 2 frottis de dépistage à 1 an d'intervalle puis **tous les 3 ans jusqu'à 65 ans**, que vous soyez vaccinées ou non.

Quelles sont les femmes concernées par le frottis ?

La Haute Autorité de Santé (HAS) recommande de réaliser un premier frottis à l'âge de **25 ans** et de poursuivre les dépistages jusqu'à 65 ans même en l'absence de rapports sexuels et après la ménopause.

Comment se déroule le frottis de dépistage ?

Simple, efficace et non douloureux, le frottis est un examen gynécologique qui permet de détecter les lésions précancéreuses et cancéreuses du col de l'utérus. L'examen s'effectue en position gynécologique ; le médecin va prélever délicatement des cellules au niveau du col de l'utérus afin de les analyser.

Faire un frottis permet de repérer d'éventuelles lésions et de les soigner avant qu'elles ne se transforment en cancer..

Où réaliser le frottis de dépistage ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Vous pouvez prendre rendez-vous chez :

> annuaire santé

Trouvez le médecin qui vous convient

Annuaire santé, vous aide à trouver les coordonnées d'un professionnel de santé proche de chez vous et vous renseigne sur leurs tarifs de consultations et les actes médicaux

- Un gynécologue
- Un médecin généraliste
- Une sage-femme

Vous pouvez aussi vous rendre dans :

- un centre de santé,
- un centre de planification familial
- dans un laboratoire d'analyses médicales habilité à réaliser des frottis si vous avez une ordonnance
- un hôpital

3 précautions à prendre avant son rendez-vous

- Choisissez le **bon moment** : le frottis doit être fait en dehors de la période des règles.
- Évitez les **rapports sexuels** 24 à 48 heures avant le rendez-vous.

Reportez le rendez-vous si vous prenez un **traitement local** par voie vaginale (ovule, par exemple).

Quelques chiffres

3 000 nouveaux cas par an.

1 100 décès par an.

90 % des **cancers** du col de l'utérus sont évités grâce à un frottis de dépistage régulier.

En Seine et Marne, seules **51.90 %** des femmes de 25 à 65 ans se font dépister contre **52.92 %** au plan national.